

(Données à modifier) :

Entreprise
Coordonnées

**Communauté de Commune Brie des
Rivières et Châteaux**

A l'attention du Président,
1 rue des petits champs
77820 Le Châtelet en Brie

A
Le

Objet : Attestation de non-dépôt d'ordures ménagères pour la collecte publique

Monsieur,

Je soussigné(e)
représentant(e) la sociétéatteste qu'il n'y aura aucun
dépôt d'ordures ménagères sur la voie publique en 2027, sur le site de
..... situé à, ni apports dans les déchetteries.

Notre société a contracté un contrat de prestation de services privés avec la société
..... en date du

Par conséquent, nous vous demandons une exonération de la TEOM pour l'année 2028.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Signature
Titre

Les informations recueillies sur cette attestation font l'objet d'un traitement informatisé et non informatisé par le Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux sis au Châtelet-en-Brie (77820), 1 rue des petits champs afin d'étudier si vous remplissez les conditions pour bénéficier de l'exonération de la TEOM.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la CCBRC (Article 1521 du Code général des impôts).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Institutions concernées et élus du Conseil Communautaire.

Les données sont conservées pendant une durée de 2 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.